

## IDR-PSY : Itinéraire-Découverte de la Recherche en Psychologie

Etudiant(e) en L1 de psychologie, vous aimeriez en savoir plus sur la recherche en psychologie car vous envisagez un projet professionnel en lien avec la recherche ou tout simplement vous avez de la curiosité pour la recherche en psychologie (les activités, les métiers, les outils, les événements, les organismes en lien avec la recherche en psychologie) ? Participez à IDR-PSY, un itinéraire de découverte de la recherche en psychologie.

**Les objectifs** de IDR-PSY sont de vous permettre de :

- découvrir la vie des laboratoires en psychologie et les spécificités des recherches locales en participant à des activités de recherche sous la direction d'un chercheur en psychologie ;
- d'approfondir vos connaissances sur les métiers et l'organisation de la recherche, ainsi que sur les outils, techniques et méthodes de la recherche en psychologie ;
- d'affiner, grâce à cet approfondissement, votre projet d'étude et projet professionnel.

**Concrètement**, le dispositif consiste à suivre **une à plusieurs UE d'ouverture** représentant chacune 50H de travail, sur l'ensemble des années de la licence.

Les UE ne consistent pas à assister à des cours en présentiel mais à **participer à un projet de recherche** en cours dans un laboratoire de psychologie de l'UT2J et à **réaliser des activités d'étude numériques** complémentaires.

### FAQ

**Quelles sont les UE constitutives de l'itinéraire ?**

	Semestre 1	Semestre 2
<b>L1 (ouverture en 2016- 2017)</b>		Formation renforcée à la recherche en psychologie 1 (PY01DV2V)
<b>L2 (ouverture en 2017- 2018)</b>	Formation renforcée à la recherche en psychologie 2	Formation renforcée à la recherche en psychologie 3
<b>L3 (ouverture en 2018- 2019)</b>	Formation renforcée à la recherche en psychologie 4	Formation renforcée à la recherche en psychologie 5

**Qui peut s'inscrire à ces UE ?**

Les étudiants de L1 inscrits en contrôle continu.

**Comment s'inscrire dans le dispositif en L1 ?**

Il suffit de s'inscrire à l'UE PY01DV2V pendant la période de modification d'inscription entre le 3 et le 6 janvier en remplissant un formulaire et en le déposant au bureau du responsable administratif de la L1, M. De Faydit De Terssac.

### **En quoi consistent les UE ?**

Chaque UE comprend un mini-stage en laboratoire correspondant à 40h sur un semestre et la participation à des cours en ligne (10h) sous la forme d'activités d'étude visant à enrichir votre connaissance du monde de la recherche, ainsi qu'à entraîner et approfondir ce qui a été traité dans les enseignements obligatoires de la licence.

En L1, vos activités en laboratoire peuvent par exemple consister à réaliser une synthèse bibliographique en français, à assister un enseignant-chercheur pour du recueil ou du codage de données mais aussi à participer aux événements scientifiques des laboratoires.

### **Comment le stage en laboratoire est-il déterminé ?**

Lors de l'inscription, vous pourrez émettre 3 vœux ordonnés, relatifs aux enseignants-chercheurs avec lesquels vous souhaitez travailler à partir d'une liste qui vous sera communiquée. En fonction de vos vœux et des capacités d'encadrement des enseignants-chercheurs, nous nous efforcerons de respecter vos vœux. Vous pourrez aussi ne pas émettre de vœu spécifique.

### **Y a-t-il un nombre limité de places ?**

Oui, le nombre de places est limité à 40 en L1. Il n'y a pas de sélection. Le critère est l'ordre d'arrivée pour les inscriptions. Les étudiants qui déposent une demande au-delà des 40 places disponibles seront prioritaires pour suivre les UE IDR-PSY en L2 ou L3.

### **Dois-je suivre la totalité des 5 UE proposées dans IDR-PSY ?**

Non. L'étudiant peut suivre entre 1 et 5 UE en fonction des places disponibles. Afin de donner satisfaction au plus grand nombre d'étudiants, les places dans les UE de L2 et L3 sont prioritairement données aux étudiants n'ayant pas encore bénéficié du dispositif. S'il reste des places libres, des étudiants ayant déjà suivi une UE IDR-PSY pourront se ré-inscrire.

### **Que va m'apporter la participation à une UE ?**

L'objectif principal est de vous aider à tester, évaluer, former un projet d'étude et professionnel en lien avec la recherche en expérimentant concrètement l'activité scientifique en laboratoire.

La validation de cette UE figurera sur votre relevé de notes. Cette UE ne rapporte pas de crédits ECTS ; en revanche, elle peut vous rapporter un bonus maximal de 0.2 pt sur la moyenne générale au semestre. Le fait d'avoir suivi ces UE ne donne pas d'avantage spécifique pour une sélection en Master 2 car cela ne fait pas partie des critères de sélection en Master 2.

### **Comment les UE sont-elles validées ?**

Pour chaque UE, la validation repose sur l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10. L'évaluation dépendra du travail réalisé en laboratoire (80%, rédaction par l'étudiant d'un compte-rendu de 2p.) et de l'activité de l'étudiant en auto-formation (20% ; analyse des usages des

ressources). Il n'y a pas d'examen sur table. L'étudiant peut soit ne pas valider l'UE (la seule conséquence est qu'il n'obtient aucun bonus), soit obtenir 12/20 à l'UE, ce qui résulte en un bonus de 0.10pt à la moyenne générale, soit obtenir 14/20 à l'UE, ce qui résulte en un bonus de 0.20pt à la moyenne générale du semestre. Il n'y a pas de session 2 pour les UE d'ouverture.

**Qui contacter en cas de question ?** Julie Lemarié, [lemarie@univ-tlse2.fr](mailto:lemarie@univ-tlse2.fr).